

Mais, monsieur l'Orateur, nous connaissons bien ceux qui habitent le désert des banquettes ministérielles. Nous savons combien ils sont souples. Nous savons que la cause qu'ils épousent, si mauvaise soit-elle, et c'est une expression qui s'applique à presque toutes les mesures législatives proposées, nous savons qu'ils n'écouteront jamais, ne chercheront jamais et n'accepteront jamais aucun amendement légitime. C'est pourquoi nous avons offert l'amendement que le député de Crowfoot a proposé.

Je suis sans illusions en ce qui concerne le bill mais à cause de ce qu'a dit Votre Honneur je ne voudrais pas exprimer mon opinion à cet égard car elle serait jugée hautement antiparlementaire. Je préfère souscrire aux propos du député de Swift Current-Maple Creek (M. McIntosh) qui a exprimé, en véritable homme d'État, sainement et fermement, l'opinion d'un grand nombre de gens, dont la plupart des cultivateurs et tous les membres de notre parti, opinion qui, je regrette de l'entendre, n'est pas celle du NPD.

On a dit que le débat a déjà duré longtemps. Quand la Chambre est saisie d'une mauvaise mesure législative—et s'il en est une, monsieur l'Orateur, c'est bien celle-ci—nous estimons avoir non seulement le droit mais le devoir de débattre les questions soulevées et le bill lui-même afin que les Canadiens, et surtout ceux qui seront le plus touchés, dans le cas qui nous occupe les cultivateurs, soient au courant des inconvénients, des traquenards et des dangers de la mesure. Je pense que nous réussissons à atteindre cet objectif. Actuellement, bien des gens, après avoir entendu les arguments invoqués de ce côté-ci de la Chambre, sont convaincus que le bill n'est pas ce que le ministre de l'Agriculture (M. Olson) tente de faire croire. C'est pourquoi nous n'avons pas du tout à nous excuser d'avoir donné lieu à ce débat sensé et raisonnable, au moins de ce côté-ci de la Chambre, parce que nous savons, tout comme les Canadiens savent, que ce bill n'est pas ce que prétend le ministre de l'Agriculture.

Aujourd'hui, il a déposé le rapport sur l'agriculture canadienne des années 70. Je n'ai pas eu le temps de le lire en entier...

**L'hon. M. Olson:** Lisez la page 328.

**M. Baldwin:** ...mais en le parcourant, je suis tombé sur deux passages qui devraient édifier la Chambre. Ils se trouvent au chapitre 11 qui concerne l'ensemble de la position du gouvernement en matière d'agriculture et de commerce agricole. Je relève ceci à la page 273:

La politique agricole du Canada depuis 1930... a visé largement à fournir des expédients pour

[M. Baldwin.]

faire face aux crises dues à la dépression, à la sécheresse, à la guerre, à l'inflation et aux excédents... Tout indique que le Canada n'a jamais vraiment eu de politique nationale d'ensemble, reposant sur un raisonnement lucide et sur la recherche des réalités socio-économiques.

Mais le passage suivant, tiré de la page 300, est encore plus important:

Les gouvernements devraient toujours avoir pour rôle premier et continu d'assurer aux agriculteurs et aux entreprises agricoles un climat socio-économique sain.

**Des voix:** Bravo!

**M. Baldwin:** Je m'étonne de voir le ministre de l'Agriculture applaudir à cette affirmation. S'il souscrit à cet avancé, pourquoi n'en a-t-il pas tenu compte dans le projet de loi?

**L'hon. M. Olson:** Pourquoi ne lisez-vous pas certaines des recommandations de la page 328?

**M. Baldwin:** De ce côté-ci de la Chambre, nous n'avons pas l'habitude de nous livrer à des lectures sélectives.

Au point de vue économique, les gouvernements devraient promouvoir l'utilisation efficace des ressources en aidant la recherche, le développement, l'éducation, les services de commercialisation et, de temps à autre, en faisant voter des crédits destinés à augmenter ou à stabiliser les prix et les revenus. Cette fonction n'implique pas de dirigisme agricole, pas plus qu'il ne revient aux gouvernements de diriger la sidérurgie ou l'industrie des pâtes et papier.

Et je serais tenté d'ajouter, de diriger la Chambre des communes, selon la pratique tellement chère au premier ministre (M. Trudeau).

Comme les entreprises agricoles sont plus petites que d'autres, les services que le gouvernement devra fournir afin de créer à leur intention un climat approprié seront différents de ceux qu'on attend du gouvernement dans d'autres secteurs.

Il s'agit là d'une recommandation primordiale. Il n'entre pas dans les attributions du gouvernement de diriger l'agriculture. Monsieur l'Orateur, si la Chambre n'a jamais été saisie d'un projet de loi visant à diriger une activité économique, et particulièrement les activités agricoles, c'est bien le cas avec le bill C-197.

**L'hon. M. Olson:** Lisez les recommandations à la page 328.

**M. Baldwin:** Parlons-en, de citations choisies! Le ministre a cité, jeudi dernier, un tout petit, un misérable passage de la loi sur la commercialisation des produits agricoles de l'Ontario. C'était vraiment de la sélection. Il a essayé de persuader la Chambre qu'il existait un parallèle entre les dispositions de ce bill et les dispositions de la loi ontarienne traitant de la commercialisation des produits agrico-